



BERNARD AMYOT, AD. E. ASSOCIÉ

Barreau du Québec – 1984

T 514.375.2679

F 514.905.2001

BAmyot@lcm.ca

DOMAINES D'EXPERTISE

Litige civil et commercial

Valeurs mobilières et services financiers

Actions collectives

Gouvernance, conformité réglementaire et enquêtes administratives

Droit de la construction

Disputes entre actionnaires et responsabilité des administrateurs et dirigeants

Responsabilité professionnelle

Responsabilité du fabricant

Droit des assurances

Injonctions, saisies et ordonnances extraordinaires

Arbitrage et règlement des différends

BIOGRAPHIE

Bernard Amyot développe depuis maintenant plus de trente-cinq ans une pratique axée essentiellement sur le litige civil et commercial. Il possède une expérience approfondie devant les tribunaux québécois pour avoir notamment représenté les plus grands noms parmi les institutions financières canadiennes. Il a donné plusieurs conférences et signé bon nombre de publications sur les enjeux juridiques inhérents aux activités de ses clients. Son travail en défense en responsabilité professionnelle s'étend aux avocats, de même qu'aux courtiers en valeurs mobilières, aux courtiers d'assurance, aux ingénieurs et aux comptables. Il agit également en tant que conseiller principal dans de nombreuses actions collectives soulevant des questions transfrontalières et relevant de multiples juridictions au Canada.

Le Barreau a bénéficié du dévouement constant de M^e Amyot. En 2007-8, il a été président national de l'Association du Barreau canadien. Auparavant, il a également été président de l'Association du Jeune Barreau de Montréal en 1991-92, puis membre du Conseil du Barreau de Montréal et du Comité exécutif du Barreau du Québec. Il a été président de l'American Counsel Association et il a été le premier Canadien à siéger au Conseil de la Section of Litigation de l'American Bar Association (2018-2020). Depuis 2019, il siège au Conseil d'administration de la Société des plaideurs.

La présence de M^e Amyot auprès du milieu des affaires et de la communauté est également très importante. Il a été président du Conseil d'administration du Collège Jean-de-Brébeuf de 2005 à 2011 et a été administrateur de l'Orchestre symphonique de Montréal. Il a également été président du Conseil d'administration de l'École nationale de théâtre du Canada de 2012 à 2018. Il a siégé également au Conseil de la Fondation canadienne pour la recherche juridique de 2017 à 2020.

M^e Amyot a été récipiendaire en 2009 du titre honorifique Avocat émérite décerné par le Barreau du Québec. En 2011, il est devenu Fellow de l'American College of Trial Lawyers. En août 2015, il a été intronisé comme Fellow de l'International Academy of Trial Lawyers. En 2020, il a été reconnu en litige commercial par Chambers Canada. Depuis 2012, il est reconnu annuellement comme un des meilleurs praticiens en matière de litige en droit des sociétés et droit commercial et responsabilité du fabricant du répertoire *The Best Lawyers in Canada* (Woodward / White). M^e Amyot a été reconnu dans le répertoire juridique canadien *Lexpert* de 2012 à 2020 pour son expertise en litige en valeurs mobilières, en litige corporatif et commercial et en litige transfrontalier US/Canada. Il a également été reconnu comme Local Litigation Star par *Benchmark Canada* de 2013 à 2018 pour son expertise en litige commercial et assurance. En 2012, il a reçu la Médaille du jubilé de diamant de la Reine Elizabeth II pour souligner sa contribution au développement de la vie culturelle et artistique du Canada.

MANDATS REPRÉSENTATIFS

Pour d'importantes maisons de courtage en valeurs mobilières et assureurs-vie portant sur tous les aspects de leurs activités, incluant des réclamations en matière de responsabilité professionnelle, de conformité et de discipline dans le cadre d'actions individuelles et collectives.

ACTIONS COLLECTIVES

GE Railcar Services Corporation : A agi en défense pour General Electric, locatrice de certains des wagons-citernes impliqués dans le déraillement survenu à Lac-Mégantic en juillet 2013.

Banque Nationale du Canada : A agi en défense à une action collective en matière de divulgation d'information intentée en vertu des dispositions relatives au marché secondaire prévues à la Loi sur les valeurs mobilières du Québec et de l'Ontario.

Canaccord Capital : A agi en défense contre deux réclamations fondées sur des allégations de manipulations de titres en bourse et de transactions d'initiés suivant le PAPE de Jitec.

Hydro-Québec : A agi en défense dans le cadre d'une action collective intentée par un groupe d'employés non syndiqués soutenant qu'ils étaient en droit de conserver des primes prédéterminées dans leurs assurances-vie collectives.

Kaba Ilco : Agit en défense d'un fabricant de serrures à boutons contre une action collective en matière de responsabilité du fabricant.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie et Mutual of Omaha (maintenant RBC Assurances) : A agi en défense contre de prétendues fausses déclarations reliées à la période de garantie des primes de polices d'assurance-vie (primes prélevées sur la valeur de rachat de la police d'assurance-vie).

La Société de Gestion AGF : A défendu un courtier de fonds mutuels contre des allégations de synchronisation du marché au Québec et en Ontario. Notre client a conclu un règlement à l'amiable en 2010.

Valeurs mobilières HSBC : A agi en défense contre des allégations de synchronisation du

marché relativement à la gestion de fonds mutuels.

L'Oréal Canada : A agi en défense de L'Oréal dans le cadre d'une poursuite selon laquelle le

shampooing pour enfants L'Oréal Kids aurait contenu des ingrédients dangereux; les réclamants ont abandonné leur poursuite à la fin de 2010.

CONFÉRENCES ET PUBLICATIONS

Conférence intitulée « Développements récents en droit administratif et disciplinaire au Québec » présentée le 8 septembre 2017 au Club Saint-James de Montréal, dans le cadre de la Conférence de formation des Comités d'instruction de l'OCRCVM.

Conférence intitulée « A view from Quebec – New Code of Civil Procedure » dans le cadre du panel Cross-Canada Check-In présenté le 14 novembre 2015 à Riviera Maya, Mexique, lors de la Convention d'automne 2015 de The Advocates' Society.

Animateur d'un panel composé de Kathy Langford, Penny Steckly et Mike D. Clark, « Quand les choses tournent mal, les clients portent plainte » présenté lors du Congrès 2013 Conformité et Plaintes des consommateurs de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc. (ACCAP) le 9 mai 2013 à Vancouver.

Coauteur avec Vivian Bercovici, Chapitre 9, The International Comparative Legal Guide to Insurance & Reinsurance 2013, 2nd edition, A practical cross-border insight into insurance and reinsurance law, Global Legal Group, London.

Animateur de la séance intitulée « Plaidoirie efficace "au sommet": Comparutions devant la Cour suprême du Canada » présentée à Vancouver par la Section nationale de litige civil de l'Association du Barreau canadien le 13 août 2012, avec l'honorable John C. (Jack) Major, C.C., c.r. et Eugene Meehan, c.r.

Co-auteur (avec Sébastien C. Caron) de « Canadian Connection: The Ontario Court of Appeal Allows a Class Action Against a NASDAQ-Listed Issuer », Nota Bene, Heenan Blaikie, mai 2012.

Conférence intitulée « Transparency as a Driving Force for Change in the Recent Financial Reforms in the U.S. and Canada » présentée le 12 novembre 2011 à Genève, Suisse, dans le cadre de la Conférence annuelle 2011 du European Circuit of the Bar organisée conjointement avec l'Ordre des Avocats de Genève, la Society of Trust & Estate Practitioners et l'American Counsel Association.

Conférence intitulée « The Emerging Trends in Regulating the Financial Sector in the Wake of the Recent Crises, a North American perspective » présentée le 17 octobre 2009 à Varsovie, Pologne dans le cadre de la Conférence annuelle 2009 du European Circuit of the Bar organisée conjointement avec le Barreau de Varsovie et l'American Counsel Association.

Conférence intitulée « New Developments in Secondary Market Liability Cases: Key Strategies to win your case » présentée le 21 avril 2009, à Toronto, dans le cadre du 8^e forum annuel sur le litige en matière de valeurs mobilières organisé par l'Institut Canadien.

Conférence intitulée « False Representations and Fraudulent Misrepresentations in Quebec » présentée le 8 mai 2008 à St. John's, Terre-Neuve, dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle de la Section des réclamations de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes.

Conférence intitulée « L'émergence des recours collectifs dans le domaine des valeurs mobilières » présentée le 3 février 2005 à Montréal dans le cadre de la 2^e Conférence avancée sur les recours collectifs organisée par l'Institut Canadien.

FORMATION

B.C.L., McGill University, 1982

LL.B., McGill University, 1983

PRIX ET DISTINCTIONS

International Academy of
Trial Lawyers (Fellow) (2015)

Médaille du jubilé de diamant de la
Reine Elizabeth II (2012)

American College of Trial Lawyers Fellow
(2011)

Barreau du Québec – Avocat émérite
(2009)

Chambers Canada
Litige Commercial
Band 4 - 2020

The Best Lawyers in Canada (Litige en droit
des sociétés et droit commercial et
Responsabilité du fabricant – depuis 2012)

Répertoire juridique canadien Lexpert®
(Litige corporatif et commercial, Litige en
valeurs mobilières et Litige transfrontalier
US/Canada – depuis 2012)

Benchmark Canada Local Litigation Star
en litige commercial et assurance
Québec (depuis 2013)

ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Barreau du Québec

Association du Barreau canadien

American College of Trial Lawyers

American Bar Association

International Academy of Trial Lawyers

American Counsel Association

L'Association de droit Lord Reading

The Advocates' Society

LCM AVOCATS INC. | LCM ATTORNEYS INC.

600, De Maisonneuve Ouest | West, #2700
Montréal (Québec) H3A 3J2

T 514.375.2665

F 514.905.2001

info@lcm.ca | lcm.ca